



COOPÉRATION COMMERCIALE LE FORUM ALGÉRO-QATARI FIXÉ AU 23 OCTOBRE

Page 3

CONSTANTINE

UN TRAIN DE
MARCHANDISES
DÉRAILLE

Page 3

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5124 | Dimanche 20 octobre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

USURPATION DE COMPTES
SOCIAUX

L'AADL MENACE
DE SAISIR
LA JUSTICE

Page 3

DIPLOMATIE

LE MINISTRE TUNISIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES EN VISITE EN ALGÉRIE

Page 3



ASSASSINATS, OPPRESSION ET DÉPLACEMENT
FORCÉ DES PALESTINIENS :



QUI BLOQUERA LA FÉROCITÉ
SIONISTE ?

■ PLF 2025

DAVANTAGE D'INCITATIONS
FISCALES, ÉLARGISSEMENT
DE L'ASSIETTE

Page 2

■ ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
KAMEL BADDARI RÉUNIT LES
ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

Page 3

■ EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE
À BECHAR

LA COMMISSION DÉPÊCHÉE
PAR LE MINISTÈRE
DE L'HABITAT ENTAME
SON EXPERTISE

Page 3

Page 5

PLF-2025

Davantage d'incitations fiscales, élargissement de l'assiette

Le projet de loi de Finances (PLF) pour l'année 2025 consacre l'élargissement de l'assiette fiscale et introduit plusieurs incitations et dispositions de simplification au profit de diverses activités économiques, sans inclure de nouveaux impôts.

PAR RIAD EL HADI

Ainsi, le PLF 2025, en cours d'examen par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), a étendu, au titre de l'élargissement de l'assiette fiscale et de la mobilisation des ressources, la liste des activités qui seront désormais soumises au régime d'impôt forfaitaire unique (IFU), en comprenant plusieurs secteurs.

Il s'agit notamment des entreprises de collecte, de traitement et de distribution de tabacs en feuilles, des traiteurs et catering, les activités de la location des salles des fêtes, le commerce de détail dans les grandes surfaces, la location de véhicule, d'engins et matériels, d'agence de voyages et de tourisme, d'agence de publicité et de communication, de formations et enseignements divers, ainsi que l'activité de l'agent général et courtier d'assurance. Le texte prévoit aussi de soumettre le commerce des pierres précieuses (diamant, saphir, rubis et émeraude) à la taxe intérieure de consommation (TIC) au taux de 30%. Dans le domaine de la mobilisation des ressources, il a été proposé l'extension de l'application de la taxe de domiciliation bancaire (TDB) au taux de 5%, aux redevances de marque et d'utilisation, à l'exception de celles portant sur des logiciels et progiciels informatiques ainsi que les frais d'adhésion et des abonnements à l'étranger.

Le PLF 2025 comprend également la réaffectation d'une quote-part de 50% du produit de la taxe annuelle d'habitation, au profit des wilayas, pour couvrir les charges relatives à la réhabilitation du parc immobilier situé dans le périmètre des communes et n'appartenant pas à ces dernières.

Aussi, le projet de loi contient le versement, au budget de la wilaya d'Alger, d'un taux de 16% de la quote-part de la taxe sur les produits pétroliers ou assimilés (TPP) revenant à ses communes, en contrepartie des missions de service public prises en charge par la wilaya au profit de ses communes.

Dans le même sillage, il a été également proposé la révision à la hausse de 1.000 à 10.000 DA du tarif du droit de timbre, perçu à l'occasion de la délivrance ou d'annulation des dérogations sanitaires d'importation, par les services vétérinaires commissionnés et assermentés auprès des tribunaux.

Douanes: élargissement du statut d'OEA

Quant à l'activité de chasse, un droit de timbre relatif à la licence de chasser de 500 DA sera institué et versé au profit du budget de l'Etat et un droit de timbre de 70.000 DA à l'occasion de la délivrance de la carte professionnelle aux étrangers désirant changer leur statut professionnel



vers une activité.

Des dispositions ont été introduites en vue de permettre l'aliénation des marchandises dépassant le délai légal de son séjour en dépôt, ainsi que de considérer comme abandonnés au profit du Trésor public tous les équipements, matériels et produits sensibles qui ne sont pas enlevés à l'expiration du délai légal de séjour des marchandises en dépôt.

Par ailleurs, des simplifications des procédures douanières ont été proposées, notamment la détermination des cas et des conditions de rectification des déclarations en douanes, des conditions et des modalités de souscription des déclarations en détail anticipées, et ce, dans le but d'accorder une facilitation aux opérateurs en réduisant les délais de dédouanement et

les montants des surestaries transférables. En outre, il est question de la révision du cadre juridique régissant le statut de l'Opérateur économique agréé (OEA) en douane en précisant la catégorie des opérateurs pouvant prétendre au bénéfice de ce statut.

Dans le domaine immobilier, le PLF 2025 propose la modification de l'article 89 de la loi de finances pour 2018, à l'effet d'inclure dans le processus de régularisation des biens non revendiqués lors des opérations du cadastre général, les titulaires du certificat de possession publié, après l'expiration du délai d'immatriculation provisoire fixé à deux ans, afin d'éviter le recours aux autorités judiciaires.

Il a été aussi prévu le réaménagement des dispositions de l'article 18 de l'ordonnance

n°75-74 du 12 novembre 1975, portant établissement du cadastre général et institution du livre foncier, en vue d'asseoir un ancrage juridique pour la délivrance du livret foncier électronique.

S'agissant de la simplification des procédures relatives au contentieux fiscal, de nouvelles mesures ont été formulées, parmi lesquelles la suppression du délai de quatre mois pour la saisine du tribunal administratif, après expiration du délai imparti aux commissions de recours pour se prononcer, la modification de la fréquence de tenue des réunions des commissions de recours de wilaya, en sus de l'inclusion d'un conseiller fiscal dans la composition des commissions de recours (CRR et CRW).

R. E.

LES DERNIÈRES MESURES SALUÉES

Éleveurs et opérateurs soulagés

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les mesures récentes de baisse fiscale touchant à la filière des viandes rouges et la volaille ont été accueillies avec satisfaction. Cela va permettre de réduire les obstacles aux éleveurs et opérateurs du secteur.

Merouane Khier, président de la fédération nationale des viandes rouges et dérivés a considéré cette décision «comme un pas positif permettant de garantir l'accessibilité aux viandes rouges par un large public». Mise en place en 2023, cette initiative a pour objectif principal «de stabiliser les prix des viandes en augmentant l'offre, notamment à l'approche des périodes de forte consommation».

Les avantages douaniers et fiscaux relatifs à l'importation des viandes rouges et blanches seront maintenus pour l'année 2025. Une disposition qui va permettre selon lui «de revitaliser le secteur en déclin». Sachant que la filière des viandes

a été victime d'une anarchie dans l'approvisionnement du marché national.

Le président de la fédération estime que cette mesure «devrait permettre à la production locale, de couvrir environ 40% des besoins nationaux, tandis que les importations continuent à répondre à 50% de la demande».

Même constat du côté des producteurs dans cette filière qui soulignent par le biais de leur président de fédération que ces mesures sont d'un grand répit pour les acteurs dans cette filière. Mais ils conviennent que les pouvoirs publics doivent soutenir les éleveurs et producteurs, qui investissent des budgets colossaux dans l'importation, l'engraissement et l'élevage du cheptel, qui requiert, outre un savoir-faire, une vigilance accrue, pour lutter contre les maladies animales».

La mesure va avoir également un impact sur la relance des abattoirs qui avaient chômé durant l'année 2023 en raison de suspension des importations.

C'est aussi la plaidoirie des acteurs dans l'élevage des viandes blanches qui soulignent certes un soulagement fiscal, mais estiment qu'il est temps de mettre le paquet dans le soutien accordé au prix de l'aliment du bétail et les charges des opérateurs.

Cependant, il reste encore à bien réguler le marché des importations des viandes rouges malgré la non-rupture de l'approvisionnement en cette matière. Il reste que les prix pratiqués sont dissuasifs. Le président de la fédération déplore que le prix de la viande locale, qui est passé de 2.200 à 2.700 DA le kilogramme. «L'importation n'a ainsi pas eu l'impact escompté sur la régulation des prix».

Cela dit, l'Etat va encore prendre d'autres décisions pour bien maîtriser le marché de l'importation à travers le plafonnement durable des prix que ce soit en période de forte consommation où en saison normale.

F. A.

DIPLOMATIE

Le ministre tunisien des Affaires étrangères en visite en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'Étranger, Mohamed Ali Nafti, entame depuis hier une visite de travail de deux jours en Algérie.

PAR LAKHDAR BRAHIM

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a reçu, hier à l'aéroport international Houari Boumediene, le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, M. Mohamed Ali Nafti, en visite de travail en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère.

«Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a reçu, samedi après-midi, à l'aéroport international Houari Boumediene, son homologue tunisien, M. Mohamed Ali Nafti, en visite de travail en Algérie», a précisé le communiqué.

«Cette visite s'inscrit dans le cadre du raffermissement des liens de fraternité, de coopération et de coordination entre l'Algérie et la Tunisie, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des hautes directives des dirigeants des deux pays frères, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son frère, le

président de la République tunisienne, Kaïs Saïed», conclut le communiqué.

Cette visite sera également l'occasion pour le chef de la diplomatie tunisienne de passer en revue les évolutions récentes de la coopération bilatérale dans les domaines économique, de développement, énergétique et culturel, ainsi que d'examiner les moyens appropriés pour les renforcer davantage, est-il mentionné dans le communiqué.

Opportunité, également, d'examiner les relations de la coopération bilatérale et les moyens de les renforcer, notamment dans les domaines de l'économie, de l'énergie. En outre, les concertations politiques entre les deux pays et la coordination bilatérale sur les questions d'intérêt commun à l'échelle régionale et internationale, seront à l'ordre du jour de cette visite.

Cette visite survient une semaine après la proclamation des résultats définitifs de l'élection présidentielle aboutissant à la réélection de Kaïs Saïed pour un mandat de cinq ans.

Le Président tunisien a par ailleurs reçu, vendredi dernier, une lettre manuscrite de la part du Président Tebboune, l'invitant à assister aux célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la révolution algérienne. Une invitation transmise par Mohamed Arkab, ministre de l'Énergie et des Mines, en qualité d'envoyé spécial du président de la République Abdelmadjid Tebboune. Le groupe Sonelgaz a procédé, en septembre dernier à l'exportation d'une

importante cargaison de différentes pièces de rechange pour compteurs d'électricité vers la Tunisie, dans le cadre des efforts du Groupe visant à contribuer à l'augmentation des exportations du pays hors hydrocarbures.

Le Groupe a précisé que les pièces de rechange en question ont été fabriquées par sa filiale industrielle, à savoir la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), soulignant que le processus de fabrication s'est déroulé au niveau de l'unité d'El Eulma.

Cette opération s'inscrit, selon le Groupe, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays visant à sortir progressivement de la dépendance aux hydrocarbures, à travers la diversification des activités économiques et commerciales et la valorisation du produit national.

Cette opération d'exportation fait suite à l'envoi d'une cargaison provenant de l'usine de bornes de recharge pour véhicules électriques relevant de la SAIEG pour l'exportation de 433 bornes de recharge, fabriquées au niveau de la même unité, selon la même source.

Dans ce cadre, le Groupe a fait état de la signature, via sa filiale SAIEG, de plusieurs contrats et accords pour l'exportation de différents types d'équipements et de pièces de rechange électriques vers le marché extérieur, et ce, après avoir atteint une autosuffisance au niveau du marché national.

L. B.

COOPÉRATION COMMERCIALE

Le Forum algéro-qatari fixé au 23 octobre

PAR RACIM NIDHAL

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie, en coopération avec son homologue qatarie, organise le 23 octobre 2024 un forum économique algéro-qatari et des rencontres d'affaires bilatérales (B2B), dans le cadre de la politique de diversification économique adoptée par le gouvernement et de la mise en œuvre des efforts

visant à encourager les exportations hors hydrocarbures. Selon un communiqué de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, cet événement interviendra en marge de l'exposition spécifique réservé exclusivement aux produits algériens de différents secteurs qui se tiendra dans la capitale qatarie, Doha, du 22 au 26 octobre 2024, à laquelle prendront les opérateurs économiques nationaux public et privé. Le Forum devrait être coprésidé par le ministre du commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et son homologue qatari. Ce forum réunira qui réunira des opérateurs économiques algériens et

qataris, sera l'occasion d'examiner les moyens de renforcer la coopération économique et les échanges commerciaux entre les deux pays. Il vise également à exploiter les opportunités offertes par les marchés algérien et qatari, ce qui contribue à redynamiser les relations bilatérales, à encourager les investissements et à soutenir les opportunités de partenariat entre les institutions et les hommes d'affaires de divers secteurs. Cette démarche s'inscrit dans la vision de l'Algérie de renforcer sa présence sur les marchés mondiaux et d'élargir les horizons de coopération avec les pays frères et amis.

R. N.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Kamel Baddari réunit les étudiants en médecine

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamal Baddari, a réuni hier, au siège du ministère, les étudiants en sciences médicales (médecine, pharmacie et chirurgie dentaire). La réunion s'est déroulée en présence des directeurs des établissements universitaires et des doyens de Facultés de médecine du pays, précise le ministre dans un post sur sa page officielle Facebook.

Cette rencontre vise à examiner les revendications des étudiants, qui ont conduit à

un mouvement de grève des étudiants en médecine, et à trouver des solutions adéquates aux problèmes soulevés à même d'apaiser les tensions observées dans certaines Facultés depuis le 16 octobre 2024. Parmi les revendications des étudiants, on citera l'augmentation du nombre d'étudiants en sciences médicales, l'établissement de centres de formation entièrement équipés pour assurer la qualité de l'enseignement et des stages, la révision des bourses des étudiants en médecine et des internes.

R. N.

EFFONDREMENT
D'UN IMMEUBLE À BÉCHAR

Une commission d'experts dépêchée par le ministère de l'Habitat

La commission d'experts dépêchée par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, suite à l'effondrement vendredi soir d'un immeuble à la cite de 770 logements sur la route de Lahmar (nord de Bechar), a entamé hier les travaux d'expertise, sous la conduite du directeur-général de l'Habitat au ministère, Mohamed Mordjani. La commission, qui s'est rendue sur place en compagnie du wali de Bechar, Mohamed Said Benkamou, a constaté l'état de l'immeuble en question et entamé les travaux d'expertise et de diagnostic sur les causes de son effondrement. Dans une déclaration à la presse, M. Mordjani a expliqué que selon le premier constat des membres de la commission, des commerçants ont procédé à des modifications de certains locaux du rez-de-chaussée de l'immeuble qu'ils occupent, ce qui peut être l'une des causes principales de l'effondrement de la bâtisse. L'expertise va se poursuivre jusqu'à la détermination des causes exactes de l'effondrement de l'immeuble, selon les instructions du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a-t-il assuré.

USURPATION DE COMPTES
SOCIAUX

L'AADL menace de saisir la justice

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement, «AADL», a annoncé la certification de sa page officielle Facebook officielle a été certifiée. Dans un communiqué mis en ligne, l'AADL souligne que toute page dépourvue du « badge bleu de certification » ne représente par l'Agence mais uniquement son propriétaire. En somme, une « usurpation d'identité ». A cet effet, l'AADL précise que son « compte certifié badge bleu est la seule source d'informations fiables » liées à ses activités. Aussi, l'AADL « se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires » et « de se constituer partie civile contre toute personne physique ou morale » qui « aurait ou contribué à la publication ou à la promotion de fausses nouvelles ou informations en les lui imputant ».

R. N.

CONSTANTINE
Un train de marchandises déraile

L'unité secondaire de la commune de Didouche Mourad dans la wilaya de Constantine, est intervenue, hier samedi, dans un accident ferroviaire impliquant le déraillement d'un train de marchandises transportant du carburant. Les services de la protection civile ont affirmé que le train a dévié de son itinéraire au lieu-dit Ain Ennessar dans la commune de Didouche Mourad, daïra de Hamma Bouziane.

La Protection civile révèle que l'accident n'a fait aucune victime humaine et qu'aucune fuite de carburant n'a été enregistrée, alors que 6 wagons ont dévié du chemin ferroviaire.

R. N.

HAUSSE INQUIÉTANTE DE L'INFERTILITÉ EN ALGÉRIE

Les médecins tirent la sonnette d'alarme

Les professionnels de la santé en Algérie tirent la sonnette d'alarme : le taux d'infertilité des couples ne cesse d'augmenter, atteignant désormais 25%. Un chiffre qui pourrait être encore plus élevé si l'on considère les nombreux cas non déclarés.

PAR RAYAN NASSIM

Lors de la 8e Congrès international de l'Association des gynécologues-obstétriciens privés de Constantine (AGOPC), des spécialistes ont mis en lumière les multiples causes de cette hausse, tout en présentant les avancées thérapeutiques qui permettent aujourd'hui de rétablir la fertilité chez 35% des couples traités.

Ce problème de santé, longtemps tabou en raison de son caractère intime, a vu son ampleur s'accroître considérablement ces 25 dernières années. La hausse significative du nombre de couples consultant des spécialistes en fertilité et le recours croissant aux techniques de procréation médicalement assistée (PMA) en témoignent. Si ces dernières ont permis à de nombreux couples de réaliser leur rêve de parentalité, elles ont également mis en évidence les limites de la médecine face à la complexité des causes de l'infertilité. Bien que l'infertilité n'ait pas encore bénéficié d'une attention suffisante de la part des pouvoirs publics, la communauté scientifique ne cesse de s'y intéresser. De nombreuses recherches sont en cours pour mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre et



développer de nouvelles stratégies thérapeutiques. Les participants, venus de dix pays différents (France, Tunisie, Côte d'Ivoire, Turquie, Espagne, Jordanie, Mauritanie, Belgique...), ont abordé de

nombreuses thématiques, parmi lesquelles le cancer du sein et de l'utérus, les grossesses à haut risque, et bien sûr l'infertilité. Les échanges ont porté sur les dernières avancées scientifiques en matière de diag-

nostic et de traitement, avec un accent particulier sur les nouvelles techniques de procréation médicalement assistée. Selon le Dr Mohamed Boukerrou, président de l'association nationale des gynécologues obstétriciens privés, le cancer du sein est le principal problème de santé chez les femmes algériennes. Il a également souligné l'importance de la prise en charge de l'endométriose, une maladie caractérisée par la présence de tissu semblable à celui de la muqueuse utérine en dehors de l'utérus.

Pourquoi de plus en plus de couples algériens ont du mal à concevoir ?

Le Dr B a mis en avant l'augmentation des cas d'infertilité, qu'il attribue à de nombreux facteurs liés au mode de vie moderne. Il a cependant souligné que grâce aux progrès de la médecine, il est désormais possible de traiter efficacement un grand nombre de couples infertiles.

R. N.

SANTÉ

Saihi annonce la création de pôles spécialisés en cardiologie au niveau national

PAR CHAHINE ASTOUATI

Lors de l'ouverture du Congrès international des maladies cardiaques, qui s'est tenu au Centre international des conférences à Alger, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a dévoilé un projet ambitieux pour le secteur de la santé en Algérie : la création de pôles de santé spécialisés dans les maladies cardiaques et vasculaires à travers tout le pays.

Cette annonce s'inscrit dans les efforts du ministère pour renforcer l'infrastructure médicale et améliorer l'accès aux soins de cardiologie.

Ces pôles seront organisés selon un modèle de jumelage, permettant de partager les ressources et d'optimiser la qualité de la prise en charge des patients, indépendamment de leur région de résidence. Le ministre a souligné que cette initiative vise à réduire les disparités en matière de soins de

santé et à garantir un traitement équitable pour tous les patients souffrant de maladies cardiovasculaires. Cette mesure fait partie d'une stratégie nationale plus large, qui repose sur sept axes prioritaires, afin de répondre aux attentes des patients et d'améliorer les soins.

Des initiatives pour une meilleure prise en charge des maladies cardiaques

Le ministre a également mis l'accent sur l'importance des traitements et des techniques de pointe dans la prise en charge des maladies cardiaques, les qualifiant de «fondamentaux» pour offrir des soins adéquats aux patients.

Dans cette perspective, Abdelhak Saihi a annoncé le lancement d'une initiative visant à créer des pôles de santé spécialisés dans les maladies cardiovasculaires

dans toutes les régions du pays.

Ces pôles seront organisés selon un système de jumelage, qui permettra de mettre en commun les ressources et les compétences pour améliorer les conditions de prise en charge. L'objectif est de garantir un accès équitable aux soins, indépendamment de la région, et d'améliorer la qualité de vie des patients atteints de maladies cardiaques. Cette initiative fait partie d'une stratégie globale pour renforcer le système de santé et mieux répondre aux besoins croissants en matière de cardiologie. En investissant dans des infrastructures spécialisées et en adoptant des technologies modernes, le ministère de la Santé espère non seulement améliorer le taux de survie des patients, mais aussi réduire les disparités en matière de soins à travers le territoire national.

C. A.

POMME DE TERRE

Déstockage d'importantes quantités pour réguler le marché

La Société algérienne de régulation des produits agricoles (Sarpa), a procédé hier, au déstockage d'importantes quantités de pomme de terre destinées à la consommation, en vue de stabiliser le marché, a appris l'APS auprès de ladite société.

Menée en coordination avec l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev), cette opération tend à approvisionner le marché et à réguler les prix en parallèle avec la période de soudure allant de fin octobre à fin novembre.

La société avait constitué des stocks d'une quantité allant jusqu'à 35.000 tonnes, destinée à réguler le marché durant cette période qui connaît un manque de récolte de ce produit. Elle sera déstockée progressivement, les premières quantités sont estimées à 5000 tonnes, selon la même source.

Ces quantités seront vendues «directement» aux consommateurs, au prix plafonné de 75 DA, et ce au niveau des grandes surfaces commerciales et des points de vente relevant des offices et des entreprises publiques économiques, notamment l'Office national des aliments du bétail (Onab) et la société «DICOPA», en sus des points de vente mis en place par les collectivités locales à travers les différentes wilayas.

R. N.

Durant les deux journées du 9e congrès de la Société algérienne d'urodynamique et de pelvipérinéologie (SALUD-PP), les 18 et 19 octobre, les urologues ainsi que les médecins spécialisés en rééducation fonctionnelle ont échangé sur les pathologies affectant le système urinaire, essentiellement les cancers urologiques et les atteintes médullaires.

La pluralité des participants et des intervenants a souligné l'interconnexion entre de nombreuses spécialités médicales, telles que l'urologie, la gynécologie, la chirurgie digestive, la proctologie et la neurochirurgie, avec la pelvipérinéologie. A ce titre, les praticiens ont insisté sur la nécessité d'une prise en charge pluridisciplinaire et coordonnée des patients, souffrant de pathologies liées au système urinaire.

Le professeur Hocine Cherid, spécialiste en rééducation fonctionnelle, a insisté sur l'importance de mettre un terme à l'errance thérapeutique des patients, qui sont souvent ballottés d'un spécialiste à un

autre, ce qui retarde le diagnostic et le traitement. «Nous avons tendance à orienter les malades vers des confrères d'autres spécialités par lettres interposées pour affiner le diagnostic. Pourtant, il serait plus judicieux de coordonner entre nous autour du cas du patient», a-t-il expliqué. Le professeur Kheirddine Chittibi, chef du service de chirurgie urologique et transplantation au CHU de Annaba, a illustré la problématique par les troubles vésico-sphinctériens causés par des AVC ou des lésions médullaires. «Ces troubles engendrent un handicap qui impacte la vie quotidienne, en altérant les relations de couple, familiales et sociales», a-t-il déclaré. Il a précisé que la gestion de ces affections ne relève pas uniquement de l'urologue, mais nécessite une approche pluridisciplinaire pour éviter des complications graves, telles que l'insuffisance rénale.

Le professeur Abderrazek Dahdouh, urologue et président de la SALUD-PP, a également plaidé pour une prise en charge

globale des patients. Il a mentionné que 70% des médicaments nécessaires aux pathologies du système urinaire sont disponibles en Algérie, mais a appelé «à un investissement dans la production de consommables médicaux, actuellement importés, pour atteindre une véritable souveraineté sanitaire».

Lors de l'ouverture du congrès, un hommage a été rendu à des personnalités marquantes de la médecine algérienne. Parmi eux, le professeur Messaoud Zitouni, pionnier de la chirurgie viscérale en Algérie, le professeur Kamel Bouzid, figure emblématique de l'oncologie médicale et le docteur Saïd Mahmoudi, reconnu pour avoir fait de l'Algérie une destination pour le tourisme médical.

Les champions paralympiques algériens ont également été honorés pour leurs performances remarquables. Ils ont surmonté leur handicap et remporté onze médailles pour l'Algérie, six en or et cinq en argent.

R. N.

9^e CONGRÈS DE LA SALUD-PP

Plaidoyer pour une prise en charge globale et coordonnée des patients

ASSASSINATS, OPPRESSION ET DÉPLACEMENT FORCÉ DES PALESTINIENS :

Qui bloquera la férocité sioniste ?

Pas un jour ne passe en Palestine occupée sans que le régime sioniste poursuive sa politique d'assassinat et d'oppression de tout un peuple, n'épargnant ni enfants ni femmes et encore moins les vieillards. Face à ce feuilleton qui n'en finit pas, les observateurs et l'opinion publique internationale se demandent : Qui stoppera la férocité sioniste ?

PAR IDIR AMMOUR

En effet, l'entité sioniste mène une opération d'extermination contre les camps de réfugiés palestiniens au nord de Ghaza, franchissant toutes les lignes rouges, intensifiant les bombardements aériens et terrestres, détruisant et incendiant des centaines de maisons, dans le cadre d'un blocus systématique qui empêche l'entrée de nourriture, d'eau, de carburant et de médicaments dans la région. « Plus de 300 Palestiniens sont tombés en martyrs au cours de 9 jours continus de massacres et d'extermination, dans un carnage prémédité et un siège appliqué contre les civils, les enfants et les femmes en particulier, et contre les quartiers résidentiels » a indiqué le bureau des médias à Ghaza. Ces massacres continus de la population civile au nord de l'enclave palestinienne ont suscité une série de condamnations de la part des instances internationales, notamment de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). Philippe Lazzarini, le commissaire général, a déclaré que « beaucoup de lignes rouges ont été franchies » dans la bande de Ghaza par l'entité sioniste qui y mène une agression génocidaire depuis plus d'un an. Évoquant « des actions qui pourraient constituer des crimes de guerre », dans un message sur les réseaux sociaux, M. Lazzarini a déploré « la poursuite des attaques (sionistes), le sabotage des infrastructures civiles et le refus délibéré d'une aide essentielle » qui continuent d'être utilisés comme « tactique » par l'occupant sioniste pour forcer les gens à fuir. Et de poursuivre dans ce contexte : « Le droit international humanitaire est clair : les personnes ne peuvent pas être déplacées par la force, les civils doivent être protégés à tout moment et avoir accès aux besoins de base s'ils choisissent de rester ». « Ce qui se passe dans le nord de la bande de Ghaza est terrifiant au-delà des mots », a déclaré Joyce Msuya, responsable par intérim de l'aide humanitaire de l'ONU, dans un message publié sur le réseau social X. Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a également condamné le meurtre d'un grand nombre de civils à la suite de l'intensification des attaques israéliennes dans le nord de Ghaza et appelle à la protection des civils, a déclaré aussi le porte-parole des Nations unies, Stéphane Dujarric. Pour sa part, l'Organisation des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a souligné hier : « Nos



écrans étaient une fois de plus remplis d'images d'enfants tués et brûlés, et d'images de familles tentant de s'échapper des tentes bombardées. » Face à ce dilemme, les autorités palestiniennes ont exhorté la communauté internationale à faire pression sur le régime sioniste, lançant un appel de secours pour venir en aide aux réfugiés palestiniens qui subissent les massacres et extermination. Pour sa part, le représentant permanent de l'État de Palestine auprès des Nations unies, le

ministre Riyad Mansour, a envoyé trois lettres identiques : au Secrétaire général des Nations unies, au président du Conseil de sécurité de ce mois (Suisse) et au président de l'ONU, mettant en garde contre la poursuite par l'entité sioniste, la puissance occupante, de commettre ouvertement un génocide, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité dans la bande de Ghaza, et appelé à une action internationale immédiate.

I.A.

Les forces d'occupation commettent de nouveaux massacres

PAR ROSA CHAOUÏ

Les forces d'occupation commentent de nouveaux massacres, samedi, dans la bande palestinienne de Ghaza faisant plusieurs victimes outre les destructions. L'hôpital indonésien de la localité de Beit Lahia au nord de la bande de Ghaza a été encerclé par les forces d'occupation sioniste qui ont ciblé tout ce qui bouge, rapporte l'agence palestinienne de presse Wafa. Des sources médicales, citées par l'Agence, ont indiqué que les tanks d'occupation ont encerclé l'hôpital indonésien, tiré des obus sur ses installations, causant l'arrêt du générateur suite à des tirs de canon en direction de l'infrastructure de santé. Les chars de l'occupation ont également bombardé le deuxième et le troisième étages de l'hôpital, dont une partie de la clôture a été démolie, ont ajouté les mêmes sources. Pour le quinzième jour consécutif, les forces d'occupation sioniste ont poursuivi leurs bombardements aériens, terrestres et par mer contre le nord de l'enclave palestinienne, démolissant des maisons et des infrastructures et empêchant l'approvi-

sionnement des hôpitaux en nourriture, en eau, en médicaments et en combustible.

Au moins 33 martyrs à Jabaliya

Au moins 33 Palestiniens sont morts en martyrs, dans la nuit de vendredi à samedi derniers, dans une frappe sioniste sur le camp de réfugiés de Jabaliya, dans le nord de la bande, a rapporté Wafa citant la Défense civile. « Le nombre des victimes s'élève à 33 martyrs et des dizaines de blessés », selon Mahmoud Bassal, porte-parole de la Défense civile, cité par des médias. Plusieurs massacres ont été commis à Jabaliya depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza le 7 octobre 2023. Le 11 octobre dernier, au moins 30 Palestiniens y sont morts en martyrs, selon des sources médiatiques palestiniennes. Par ailleurs, 8 écoles, servant d'abris aux populations déplacées, ont été touchées, selon la défense civile locale. Le 2 décembre 2023, plus de 100 civils palestiniens ont été tués par les forces d'occupation dans le camp de Jabaliya, selon Wafa. Le 23 novembre 2023, au moins 27 Palestiniens ont été tués et 93 autres ont été blessés dans une frappe

MOYEN-ORIENT

La « maison » de Netanyahu touchée par un drone

La « maison » du Premier ministre sioniste, Benyamin Netanyahu, située dans la ville de Césarée au centre d'Israël, a été atteinte, ce samedi matin, par un drone lancé à partir du Liban., causant d'importants dégâts- mais sans faire de victime selon diverses sources corroborées par les services de Netanyahu.

En effet, déjà tôt ce matin, les forces de sécurité sioniste ont annoncé avoir intercepté deux drones lancés à partir du Liban, un troisième drone ayant réussi à passer à travers les systèmes de sécurité mis en place. Les forces de sécurité n'ont pas précisé où était tombé ce troisième drone mais des sources bien informées affirment qu'il est touché la maison de Netanyahu, une maison où il avait l'habitude de passer le week-end dans la ville de Césarée.

Pour rappel, le Hezbollah avait déjà annoncé, jeudi dernier, que la guerre avec l'entité sioniste allait passer à une deuxième phase, suite aux instructions du commandement de la résistance qui ordonnait de passer à une vitesse supérieure « dans la confrontation avec l'ennemi sioniste, dont les développements et les événements seront annoncés dans les jours à venir », était-il précisé dans un communiqué posté sur Télégram.

R. N.

sioniste sur une école de l'ONU à Jabaliya. Et en octobre 2023, l'armée d'occupation a commis un carnage dans les camps de Jabaliya et de Nuseirat, faisant des dizaines de martyrs et de blessés, rappelle-t-on encore.

Poursuite des raids meurtriers

Plusieurs autres citoyens palestiniens sont morts en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés, samedi matin, lors de raids sur Jabaliya, Khan Younès et Rafah au nord et au sud de la bande, rapporte encore Wafa citant des sources médicales palestiniennes. Selon l'agence de presse palestinienne, une source médicale à l'hôpital Al Awda a indiqué que son établissement a reçu « 22 martyrs et 70 blessés » à la suite de cette frappe ayant touché la zone de Tal az-Zaatar. L'hôpital subit le blocus imposé à la région depuis le 6 octobre dernier. Il a subi un blocus similaire en novembre 2023 et a été visé par des bombardements directs, des attaques à l'assaut, qui avaient fait des martyrs et des arrestations de blessés.

R. C.

MIDI

IT & TELEPHONIE

BANQUE D'ALGÉRIE

Un projet de système de paiement électronique instantané en cours d'élaboration



**Algérie Télécom remporte
à Paris le prix
« Giga City Excellence »**

BANQUE D'ALGÉRIE

Un projet de système de paiement électronique instantané en cours d'élaboration

La Banque d'Algérie (BA) se prépare au lancement d'un projet de paiement électronique instantané dans le cadre des dispositions prises pour réaliser les objectifs de l'inclusion financière et améliorer l'accès aux services bancaires, a affirmé le vice-directeur général du Centre de pré-compensation interbancaire (CPI), Nabil Dahia.

Intervenant au 2e jour de la Conférence internationale de haut niveau sur les paiements numériques en Algérie, M. Dahia a affirmé, selon l'APS, que « la BA se prépare au lancement du projet de système de paiement instantané en Algérie en vue d'atteindre les objectifs stratégiques liés à l'inclusion financière, d'améliorer l'accès aux services de paiement et de réduire les coûts et risques des transactions ».

Le représentant du CPI, qui regroupe les différentes banques actives sur le paysage, dont la BA, a souligné que dans le cadre de la première phase du projet de paiement instantané, soit la phase de conception, « les avancées technologiques des systèmes de paiement instantané (IPS) et les tendances qui façonneront son avenir ont été prises en compte, tout en définissant les objectifs, les techniques de base et la conception d'une architecture évolutive et compatible avec les systèmes actuels ».

Et d'ajouter : « Un système de paiement instantané inclusif et équitable exige une infrastructure numérique solide qui garantit la continuité et la rapidité du service, tout en assurant les plus hauts niveaux de sécurité et de confiance pour protéger les transactions et simplifier l'utilisation ».

Les opportunités offertes par l'innovation et les technologies financières sous la loupe des experts

Par ailleurs, des experts et des responsables dans le domaine des



finances et des banques ont insisté lors de cette rencontre sur l'importance de l'innovation et des technologies, notamment dans le domaine des services bancaires, ainsi que les opportunités et les avantages qu'elles offrent sur les plans économique et social.

Ils ont également mis en avant l'importance d'adopter les nouveaux services financiers, particulièrement ceux effectués via les Smartphones, tout en se focalisant sur le développement de systèmes de paiement innovants, tels que le paiement instantané et le Open Banking, à l'effet d'améliorer les indicateurs de l'inclusion financière et la compétitivité.

A cet égard, le professeur d'économie Nazim Sini a affirmé que le téléphone mobile était devenu, désormais, dans les pays en développement « une fenêtre vers la réalisation de l'inclusion financière en faveur des différentes catégories, notamment les plus vulnérables, d'autant que m-paiement est à même de contribuer à l'élimination des disparités sociales ».

Evoquant les indicateurs phares de l'inclusion financière à travers le

monde, M. Sini a affirmé que 25% de la population mondiale ne sont pas bancarisés, contre 51% en 2014, ce qui reflète « une grande amélioration de la couverture financière mondiale, or que la situation est différente en Afrique, où seulement 55% de la population sont bancarisés ».

« Ces chiffres renvoient au rôle des spécificités socio-culturelles dans la couverture bancaire à travers le monde », a-t-il expliqué, faisant savoir que « la région MENA a le taux le plus bas de bancarisation ».

« Pour l'Algérie, il faut encourager l'adoption des technologies financières et la lutte contre toute forme de la bureaucratie et améliorer les infrastructures des réseaux de télécommunications en vue de réussir l'inclusion financière », a-t-il insisté.

L'Open Banking

Une grande partie des séances de cette Conférence a été consacrée aux services bancaires innovants, particulièrement le Open Banking et le paiement instantané.

Le Open Banking est un cadre qui

permet aux banques de partager les données des clients avec une tierce partie, leur permettant de bénéficier d'un éventail de services via des applications.

Dans ce sens, Tarik Benbahmed du ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a appelé à évaluer les choix et tout ce qui est approprié au marché algérien en matière d'Open Banking notamment en termes de volets législatifs et réglementaires.

L'Algérie qui connaît une transformation numérique dans les différents domaines économiques est appelée à favoriser l'innovation à travers les startups et les technologies financières et l'adoption de modèles d'affaires modernes par les entreprises actives dans le domaine des finances, a-t-il ajouté.

Le responsable a souligné la nécessité « de renforcer l'accès aux services financiers, de concevoir des modèles d'affaires commerciaux innovants aux entreprises algériennes afin de s'adapter au marché, de fournir des services ciblés et de gérer les fluctuations du marché ».

Algérie Télécom remporte à Paris le prix « Giga City Excellence »

Algérie Télécom (AT) a annoncé, ce mercredi dans un communiqué, avoir remporté, le prix « Giga City Excellence » lors du « Broadband Development Congress », tenu à Paris, et ce, pour son service Idoom Fibre.

« Algérie Télécom est fière d'annoncer qu'elle a remporté le prix Giga City Excellence lors du Broadband Development Congress, qui s'est tenu à Paris le 8 octobre 2024 », indique le communiqué, précisant que « cette distinction, décernée par un jury d'experts internationaux souligne l'engagement d'Algérie Télécom envers l'innovation et l'excellence dans le secteur des télécommunica-

tions ». Algérie Télécom a été « reconnue pour son service Idoom Fibre, qui compte actuellement près de 1,5 million de clients. Cette réalisation témoigne de l'efficacité et de la qualité des services offerts par l'entreprise, renforçant ainsi sa position de leader sur le marché », relève la même source. Cette réalisation témoigne « non seulement de l'efficacité et de la fiabilité des services proposés, mais également du rôle prépondérant d'Algérie Télécom en tant que leader sur le marché des télécommunications en Algérie et en Afrique », note le communiqué, soulignant qu'Algérie Télécom « s'engage à poursuivre son développement et à répondre aux besoins croissants en connectivité, tout en continuant à innover et à améliorer ses services ».



Algérie Télécom simplifie la migration vers Idoom Fibre

Algérie Télécom a introduit un lien direct et simplifié, accessible via son site officiel, pour faciliter la migration vers l'Idoom Fibre. Cette innovation permet aux abonnés de commencer leur demande en ligne, sans passer par des procédures fastidieuses. Avec ce lien, vous pouvez vérifier rapidement si votre domicile est couvert par la fibre optique. Ensuite, vous programmez l'installation en ligne avec l'assistance d'un technicien. En quelques jours, vous bénéficiez d'une connexion inter-

net ultra-rapide et stable.

Pourquoi Migrer vers Idoom Fibre ?

Algérie Télécom cherche constamment à améliorer l'expérience de ses clients. Voici pourquoi la migration vers l'offre Idoom Fibre est un choix stratégique pour les utilisateurs :

- **Débit supérieur** : La fibre offre des vitesses bien plus élevées que l'ADSL, assurant des téléchargements rapides et une navigation fluide.
- **Stabilité** : La fibre n'est pas influencée par la distance ou

les conditions extérieures, garantissant une connexion stable.

Adaptée aux usages modernes

Avec la croissance des besoins numériques (télétravail, streaming, jeux en ligne), la fibre devient essentielle pour garantir une connexion sans interruption.

Comment migrer vers Idoom Fibre ?

Grâce au lien direct, migrer vers l'offre Idoom Fibre est devenu plus simple. Voici les étapes à suivre pour passer à

une connexion plus rapide : 1. **Accédez au lien direct** Rendez-vous sur le site officiel d'Algérie Télécom (www.algeriatelecom.dz) ou leur page Facebook pour trouver le lien vers la plateforme de migration.

Un réseau en pleine expansion

Algérie Télécom ne cesse d'étendre son réseau fibre optique. Lors du dernier salon Escel, l'entreprise a annoncé que le nombre de foyers connectés à l'internet fixe est passé de 3,5 millions

à 5,8 millions en septembre 2024. Parmi ces abonnés, plus de 1,4 million de familles sont désormais raccordées au réseau fibre optique. Avec le nouveau lien direct proposé par Algérie Télécom, la migration vers Idoom Fibre devient rapide, simple et accessible. Ce service permet aux abonnés de profiter d'une connexion internet de qualité supérieure, adaptée aux besoins modernes. Ne manquez pas cette opportunité pour améliorer votre expérience internet.

Ooredoo et l'Association nationale d'aide aux malades-WINNELKA lancent une caravane médicale

Des consultations et des dépistages pour diverses pathologies, le personnel médical oriente les patients vers les institutions hospitalières appropriées selon le diagnostic effectué, et ce dans le cadre d'une approche globale de la santé visant à répondre aux besoins spécifiques des populations vulnérables. A ce titre, le président de

l'association nationale d'aide aux malades-WINNELKA, M. Abdelkrim IBACHIREN a déclaré : « Au nom de notre association, je tiens à exprimer notre profonde gratitude à Ooredoo Algérie pour sa contribution constante au mouvement associatif en général et aux projets de l'association « WINNELKA » en particulier. Ce sou-

tien financier soutiendra le rôle du Comité de la caravane médicale dans l'aide aux patients dans les zones enclavées sous le slogan « Un médecin pour tous ». « Nous souhaitons poursuivre ce partenariat au profit de projets futurs de l'association qui mettent les patients et les nécessiteux au centre de leurs intérêts ».



L'ostéoporose

Comment la diagnostiquer

L'ostéoporose se caractérise par une diminution accélérée de la masse osseuse. Quand celle-ci diminue en deçà d'un certain seuil, l'os devient frêle et cassant. Dès lors, une chute banale peut entraîner une fracture.

Les fractures les plus fréquentes sont celles du poignet, des vertèbres ou du col du fémur. C'est une maladie qui touche une femme sur trois après la ménopause, à cause de la diminution des hormones sexuelles. Néanmoins, les hommes ne sont pas épargnés : 1 fracture de hanche sur 3 survient chez l'homme.

Quels sont les symptômes de l'ostéoporose ?

Avant la fracture, l'ostéoporose ne provoque pas de symptômes. Pour la diagnostiquer, le médecin demande un examen, appelé ostéodensitométrie, qui permet d'évaluer la densité des os. Cet examen est sans douleur. Certains facteurs de risque peuvent amener le médecin à proposer un dépistage : la ménopause, un âge de plus de 55 ans, les antécédents familiaux, la prise prolongée de médicaments à base de cortisone, l'absence d'activité physique, le tabagisme, l'alcoolodépendance ou la maigreur, par exemple.

Les complications de l'ostéoporose

Les complications de l'ostéoporose sont les fractures qui peuvent survenir après une chute banale ou, plus rarement, un mouvement brutal. Les fractures les plus fréquentes sont celles du poignet, des vertèbres ou du col du fémur. Il peut s'agir d'une chute de la hauteur de la personne, d'un simple choc ou, rarement, d'une fracture spontanée (un os qui se casse tout seul). La fracture du poignet est fréquemment révélatrice d'ostéoporose chez les femmes de plus de 50 ans. Les fractures des vertèbres, appelées aussi tassement vertébral, sont très douloureuses ; si elles se répètent, elles entraînent une diminution de la taille et, à la longue, l'apparition d'une bosse. Après 80 ans, ce sont surtout des fractures du col du fémur que l'on observe.

Quelles sont les causes de l'ostéoporose ?

Nos os sont le siège d'un constant processus de renouvellement. Ils sont continuellement, mais très lentement, détruits et reconstruits pour que leur structure soit parfaitement adaptée aux conditions de vie. Au cours de la vie, le squelette est ainsi rebâti quatre à cinq fois. La solidité des os est liée à l'importance de la masse osseuse, qui augmente au cours de l'enfance, et spécialement à l'adolescence. Vers

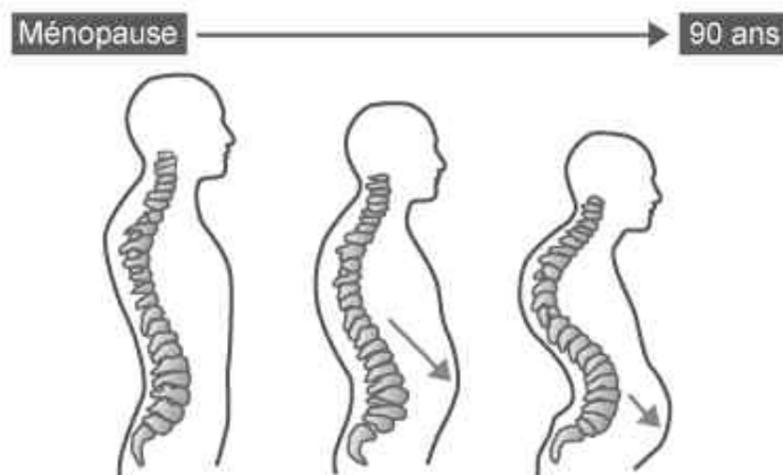
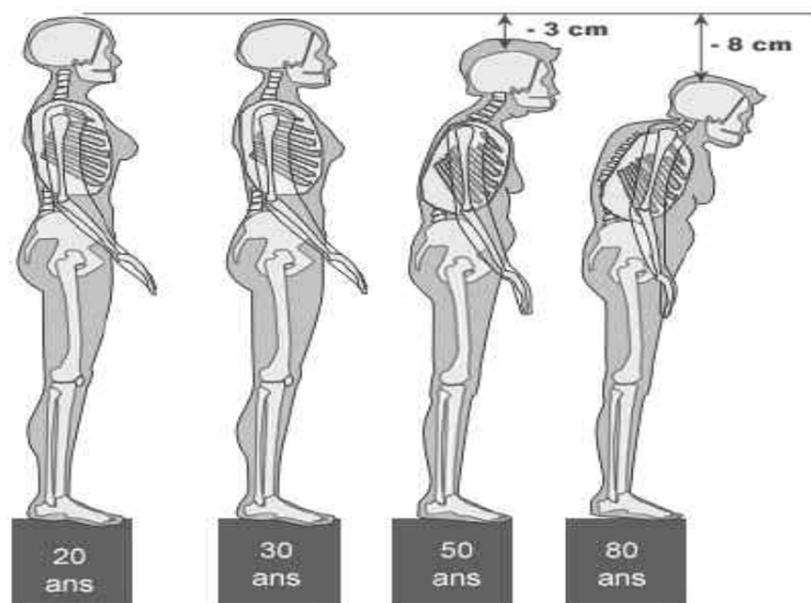


Figure 2. Représentation très schématique du risque d'évolution des troubles de la statique du rachis en fonction de l'âge et de l'apparition d'une ostéoporose



l'âge de 20 ans, nous avons constitué notre capital osseux. À partir de 35 ans, ce capital osseux diminue lentement, pour les hommes comme pour les femmes. Chez celles-ci, la perte osseuse s'accélère à la ménopause, à cause de la diminution des hormones sexuelles (estrogènes). Les premières années de la ménopause, la perte osseuse est importante chez 30 % de femmes. Vers l'âge de 65 à 70 ans, la perte est quasiment identique pour les deux sexes.

Les personnes obèses sont moins susceptibles de souffrir d'ostéoporose. La graisse accumulée produit des substances proches des estrogènes et les contraintes imposées sur les os par le surpoids favorisent le maintien de la masse osseuse.

Prévention

Faites de l'exercice

L'activité physique renforce la solidité des os, en particulier les activités qui provoquent de petits impacts sur les os : course à pied, tennis, randonnée, step, etc. L'activité physique a aussi l'avantage d'améliorer l'équilibre, minimisant ainsi les risques de chutes.

Arrêtez de fumer

Le tabac accélère la perte osseuse. De plus, chez les femmes qui reçoivent un traitement hormonal de substitution pour soulager les troubles de la ménopause, il accélère l'élimination des estrogènes et augmente le risque de maladie cardiovasculaire.

Faites des réserves de vitamine D

La vitamine D, relativement peu présente dans les aliments, est surtout synthétisée par la peau sous l'effet des rayons ultraviolets. Son rôle est capital car elle favorise l'absorption du calcium par le tube digestif. Chez les personnes jeunes et de peau claire, une heure de soleil par jour en été, tête et bras nus, semble suffire à l'organisme pour stocker la vitamine D pendant un an.

Mangez équilibré et diversifié

Une alimentation équilibrée et diversifiée est essentielle pour prévenir l'ostéoporose. Des recommandations nutritionnelles pour prévenir l'ostéoporose ont été publiées en 2023 sous l'égide du Groupe de recherche et d'information sur l'ostéoporose (GRIO) et de la Société française de

rhumatologie (SFR). Nous les résumons ci-dessous.

Adoptez le régime méditerranéen

Le régime méditerranéen, encore appelé régime crétois, consiste à manger régulièrement des fruits et des légumes, des légumineuses (légumes secs), des céréales, de l'huile d'olive, des produits laitiers (1 à 2 par jour), du poisson et de la viande de façon occasionnelle.

produits laitiers

On recommande de consommer 2 à 3 produits laitiers par jour, ce qui permet un apport en calcium d'environ 1 gramme (1000 mg) par jour, mais aussi un apport en protéines et en nutriments importants (phosphore, vitamines, pré et probiotiques, lipides, etc.). Les principales sources alimentaires de calcium sont les produits laitiers (fromages à pâte pressée cuite, lait, yaourt, fromage blanc), les légumineuses, les fruits à coque (amandes)... La consommation de fromage doit rester modérée, car les fromages sont caloriques et salés, l'excès de sel favorisant la perte de calcium dans les urines. Les produits laitiers écrémés ou demi-écrémés en apportent autant que ceux fabriqués à partir de lait entier, sans les inconvénients des matières grasses.

Veillez à des apports de protéines suffisants

Chez l'adulte, les apports de protéines doivent être suffisants (0,83 g/kg de poids/jour, soit 62 grammes par jour pour un adulte de 75 kg) car ils sont bénéfiques à la santé osseuse et musculaire. Pour la prévention ou le traitement de l'ostéoporose, après la ménopause et chez les personnes âgées, un apport de 1 à 1,2 g/kg/j (75 à 90 grammes par jour pour un adulte de 75 kg) est préconisé en privilégiant les protéines animales de haute qualité, c'est-à-dire riches en leucine (produits laitiers, viande, poisson, œufs : 20-30 grammes par repas) et le soja. Les protéines ont un effet bénéfique sur la densité osseuse des vertèbres, avec une baisse du risque de fracture de la hanche chez les personnes âgées ostéoporotiques si l'apport calorique est adapté et le taux de calcium/vitamine D satisfaisant.

Régimes pauvres en calories : à éviter

Un régime pauvre en calories chez une personne qui n'est pas en surpoids n'est pas recommandé à cause de la perte osseuse que ce régime peut induire. Quand une restriction calorique est envisagée (en cas de surpoids), il est nécessaire de surveiller les apports de calcium et de vitamine D, ainsi que l'activité physique.

TIMIMOUN

Assad s'enquiert des efforts de promotion de la langue amazighe dans l'éducation et la communication

Le Secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad a visité jeudi dans la wilaya de Timimoun plusieurs établissements éducatifs où il s'est enquis des efforts de l'Etat pour la promotion de la langue amazighe dans les secteurs de l'Education nationale et de la Communication.



S'exprimant en marge de la seconde journée de sa visite dans la wilaya, M. Assad a affirmé que, en coordination avec le ministère de l'Education nationale, un cours sur la portée de la célébration du Nouvel An Amazigh sera animé dans les établissements éducatifs à travers le pays, dans le cadre de la célébration officielle à Timimoun de cet événement national, en vue d'ancrer l'idée principale qu'il véhicule, à savoir l'amour de la terre et de la patrie. Assad a souligné, à cet égard, que «*la fête de Yennayer a une relation étroite avec l'amour de la terre et de la patrie et le raffermissement du sentiment de fierté de l'identité nationale enracinée dans l'Histoire*».

Le SG du HCA a indiqué, en outre, que la célébration de Yennayer véhicule tant de significations et repré-

sente un espace de manifestation de l'unité nationale et d'expression du génie de la culture algérienne, en plus de constituer un levier d'ancrage de l'esprit identitaire national et de la cohésion entre les Algériens.

Mettant à profit sa tournée dans la wilaya, le SG du HCA, qui a visité la station de la radio locale de Timimoun, a mis en avant l'importance de cette tribune informative dans la promotion de la culture amazighe, un des symboles de l'identité nationale, saluant les efforts consentis dans ce domaine. Assad a annoncé, par ailleurs, la création d'une cellule de traduction au niveau du HCA, chargée de la traduction de et vers la langue amazighe et en caractères Tifinagh.

Le SG du HCA a abordé également les

préparatifs en cours à Timimoun des festivités nationales officielles de Yennayer 2975 et de la cérémonie de remise du Prix du président de la République de littérature et langue amazighe, prévues du 10 au 12 janvier prochain. Assad a fait état de l'élaboration d'un programme commémoratif riche et diversifié, prévoyant, entre-autres, l'inauguration de l'enseignement, transcrite en Tifinagh, de l'aéroport «Gourara» (Timimoun), l'animation, par un aréopage d'historiens et de chercheurs en Histoire, de communications sur la dimension historique et civilisationnelle de la fête de Yennayer. Mettant à profit cette visite, Si El-Hachemi Assad a assisté à une partie des festivités de la Journée nationale de l'émigration, commémorant les massacres du 17 octobre 1961.

OUARGLA / JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉMIGRATION

Diverses manifestations commémoratives dans le Sud

Diverses manifestations commémoratives, des cérémonies d'inauguration de structures publiques et de lancement de projets de développement ont été organisées, jeudi dans les wilayas du Sud du pays, à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration marquant le 63ème anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961.

Les autorités locales accompagnées des membres de la famille révolutionnaire et des représentants de la société civile ont entamé les activités commémoratives par des recueils aux carrés des martyrs avec la levée des couleurs nationales, le dépôt de gerbes de fleurs aux pieds des stèles commémoratives et la récitation de la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des Chouhada de la Glorieuse guerre de libération. Ils ont, également observé une minute de silence à la mémoire des Chouhada des massacres du 17 octobre 1961 à Paris (France). A Ouargla, la maison de la culture et des arts «Moufidi Zakaria» a, à cette occasion, abrité une conférence historique

sur la contribution de la diaspora algérienne dans la Glorieuse guerre de libération. Quant à Touggourt, les autorités de la wilaya ont procédé à la mise en chantier d'un projet de renforcement du réseau routier en milieu urbain sur 1.000 mètres linéaires dans la commune de Témachine, avant de présider une cérémonie d'attribution des titres de concession agricole à leurs bénéficiaires et de donner le coup d'envoi d'une caravane de sensibilisation sur les risques liés à la saison hivernale. A Tindouf, il a été procédé au lancement des opérations de rénovation du réseau d'alimentation en eau potable et de réhabilitation des structures sportives et juvéniles à travers les communes de Tindouf et Oum Lassel. L'évènement a aussi été marqué par l'organisation d'une foire du livre d'histoire à la bibliothèque principale de la lecture publique «Abou El Kacem Saâdallah» à Tindouf, la projection d'un documentaire sur les massacres du 17 octobre 1961 et l'attribution des fauteuils roulants aux per-

sonnes aux besoins spécifiques. A In-Salah, un projet de réalisation d'un bureau de poste été lancé ainsi que d'autres ont été mis en service dans la commune d'Inghar, à l'instar d'un stade de proximité et un siège de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas). La wilaya d'El-Oued a commémoré la Journée nationale de l'émigration, à travers l'inauguration des structures publiques, dont un groupe scolaire dans la commune de Mih Ouensa et un forage d'alimentation en eau potable, en plus de la pose de la première pierre d'un projet de réalisation d'un centre de stockage des céréales. Les autres wilayas du Sud ont connu des activités similaires de commémoration du 63e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration. Une minute de silence a été observée, à cette occasion, au niveau du siège de la direction régionale de l'APS à Ouargla et ses antennes locales, à la mémoire des martyrs des massacres du 17 octobre 1961.

CONFÉRENCE DES SCIENCES DE L'ALIMENTATION À CONSTANTINE

La ferme intelligente et les produits alimentaires bio, principales innovations exposées

L'exposition organisée dans le hall de l'Institut de la nutrition, de l'alimentation et des technologies agro-alimentaires (INATAA) de Constantine, dans le cadre de la 1ère conférence internationale sur les sciences de l'alimentation, clôturée jeudi, a donné lieu à la présentation de plusieurs innovations, notamment la ferme intelligente et les produits alimentaires «bio», œuvres d'étudiants et de diplômés universitaires. Dans une déclaration à l'APS, M. Farès Gasmi, responsable de la production d'une start-up active à Biskra dans le domaine de l'aquaculture, utilisant l'intelligence artificielle et dénommée «Smart Farm», a indiqué que cette ferme "consiste en un projet basé sur des dispositifs d'information qui permettent de contrôler les bassins aquacoles en termes d'apport d'oxygène et de salinité nécessaires, d'élimination de la pollution, d'ouverture et de fermeture des voies d'eau, en reproduisant un environnement naturel grâce à la gestion automatique de l'application électronique et son contrôle à distance (mode de croissance et de reproduction des poissons dans les bassins de cette ferme). Pour leur part, les étudiantes Anfal Derham, porteuse d'un projet de production de pâte de chocolat liquide à base de glands et de sucre de dattes, Amira Benabdallah, inventrice d'une confiture de Moringa et de sucre de caroube, et Zineb Benabderrahmane, productrice de farine sans gluten, ont considéré que leurs produits répondent à la demande pressante des personnes souffrant de sensibilité aux produits chimiques et des diabétiques, en leur offrant une alternative aux denrées alimentaires proposées sur le marché.

La conférence internationale sur les sciences de l'alimentation, ouverte mercredi, a vu la participation de professeurs et de chercheurs de plus de 45 universités de l'intérieur et de l'extérieur du pays qui ont présenté plusieurs interventions sur les derniers développements dans ce domaine, et ont formulé des recommandations axées sur la manière d'unir les efforts pour faire des produits alimentaires une ressource économique importante.

PROJET DE LOI DE FINANCES

Une croissance économique de 4,5% attendue en 2025

La croissance économique de l'Algérie devrait atteindre un taux de 4,5 % en 2025, tandis que la croissance hors hydrocarbures serait de 5%, selon les prévisions du Projet de loi de finances (PLF) pour l'année prochaine.

Concernant la croissance réelle par secteur d'activité, le PLF prévoit un taux de 6,2 pour le secteur industriel, 4,4% pour l'agriculture de 4,4%, 4,3% pour le BTPH, tandis que le secteur des hydrocarbures devrait connaître une croissance de 2,4%.

Le PIB devrait se situer, en valeur nominale, à 37.863 milliards DA

Le produit intérieur brut (PIB) devrait se situer, en valeur nominale, à 37.863 milliards DA (278,71 milliards de dollars) en 2025, passant à 40.850,54 mds DA (300,71 mds USD) en 2026 et à 41 859,30 mds DA (308,13 mds USD) en 2027, selon les chiffres du PLF 2025 présenté mercredi par le ministre des Finances, Laaziz Faid, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Dans le cadrage macroéconomique et budgétaire du PLF 2025 et les prévisions prévues pour 2026-2027, qui prend en considération l'évolution du contexte national ainsi que la conjoncture économique internationale, le prix de référence fiscal du baril de pétrole brut retenu est de 60 dollars (USD), alors que le prix du



marché du baril est maintenu à 70 USD sur toute la période 2025-2027.

Les dépenses budgétaires en hausse de 9,9%

Les dépenses budgétaires devraient se situer à 16.794,61 milliards DA en 2025, en hausse de 9,9% par rapport à l'année 2024 (LF), tandis que les recettes budgétaires devraient s'améliorer en 2025 de 3,5% par rapport aux prévisions de clôture de l'année 2024, pour atteindre 8.523,06 mds DA tirée essentiellement par l'évolution de 9% des recettes fiscales. En matière de fiscalité pétrolière inscrite au budget 2025, elle atteindra un montant de 3.453,96 mds DA, a précisé le ministre des Finances lors de la même

présentation. Les recettes budgétaires hors fiscalité pétrolière devraient marquer un accroissement de 7,3% en 2025, tirées principalement par l'évolution des impôts de toute nature, des revenus des domaines de l'Etat et des produits divers de budget, est-il mentionné dans le rapport de présentation du PLF.

Le déficit budgétaire devrait atteindre un montant de 8.271,55 mds DA

Compte tenu des niveaux prévus des recettes et des dépenses budgétaires, le déficit budgétaire devrait atteindre, par contre, un montant de 8.271,55 mds DA (soit 21,8% du PIB) en 2025. Quant au déficit global du Trésor, il atteindra 9.221,55

mds DA (24,4% du PIB) en 2025, contre 7.909,66 mds DA (22,2% du PIB) en clôture de l'année 2024.

Le montant des crédits proposés au titre de l'exercice 2025 s'élèvera, quant à lui, à 15.816,51 mds DA en AE (autorisations d'engagement) et 16 794,61 mds DA en CP (crédits de paiement), indique le même texte qui précise que les dépenses de personnel pour 2025 seraient de 4.445,78 mds DA en AE et en CP, en soulignant que le nombre global d'emplois à pourvoir serait de 97.030 postes.

Hausse de 11,4% de la masse salariale

S'agissant de la masse salariale, le montant prévu pour 2025 s'élève à 5.843 mds DA, représentant 34,79% du total du budget de l'Etat, avec une augmentation de 598 mds DA, soit +11,4% par rapport à 2024. Au titre des dépenses de fonctionnement des services, le PLF prévoit un budget de 426,23 mds DA (services centraux et déconcentrés), tandis que les crédits proposés au titre des dépenses d'investissement s'élèvent à 2.206,32 mds DA en autorisations d'engagement et 3.128,32 mds DA en crédits de paiement. Concernant les dépenses de transfert, elles atteindraient un montant de 5.872,37 mds DA alloués en AE et 5.928,18 mds DA en CP, couvrant notamment les subventions aux produits de large consommation pour 659,96 mds DA, tels les céréales (348,96 mds DA), le lait (100 milliards DA), l'eau dessalée (88 mds DA), le soutien à l'énergie (23 mds DA), en plus de 100 mds DA pour la stabilisation des prix du sucre et l'huile.

Des représentants de 90 start-ups algériennes en partance pour la Chine, la Corée du Sud et les Etats-Unis

Une nouvelle délégation composée de représentants de 90 start-ups se rendra la semaine prochaine, en Chine, en Corée du sud et aux Etats-Unis dans le cadre du programme de visites internationales de ces entreprises, a annoncé jeudi, le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des micro-entreprises dans un communiqué.

Le ministère a organisé "une rencontre avec la presse et les entrepreneurs pour annoncer le lancement d'une nouvelle vague du programme de visites internationales des startups en partance pour la Chine, la Corée du sud et les Etats-Unis, et ce en application de l'engagement de Monsieur le président de la République", précise le communiqué. Lors de la ren-

contre tenue au siège de l'entreprise "Algeria Venture", le ministre de l'Economie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises, M. Yacine Oualid, a passé en revue les principaux objectifs du programme et les détails y afférents, soulignant que ces voyages "visent à permettre aux startups algériennes d'acquérir les connaissances et les expertises auprès des grandes universités et des entreprises technologiques ainsi que des plus grands centres technologiques mondiaux, renforçant ainsi leurs capacités créatives et contribuant à la promotion de l'entrepreneuriat en Algérie, notamment dans les domaines à haute valeur ajoutée". Le ministre a précisé que "ces voyages visent à initier les participants

aux secrets de la réussite des environnements entrepreneuriaux dans les pays leaders en technologie, ce qui leur permettra d'appliquer ces idées et innovations en Algérie et de devenir, à l'avenir, des leaders dans le domaine de l'entrepreneuriat et de la technologie".

Ainsi, 90 start-ups supplémentaires vont pouvoir participer à ce programme, qui vise à envoyer 450 sociétés aux trois pays, selon le communiqué. Au terme de la conférence, le ministre a exprimé "ses remerciements pour les efforts de l'accélérateur public de startups, Algeria Venture, et son soutien continu aux startups algériennes, saluant les efforts du directeur général et des cadres de l'entreprise dans la promo-

tion de l'innovation à l'intérieur du pays".

Soulignant que "plusieurs startups ont bénéficié de cet accompagnement qui leur permettra de se développer et d'être compétitif au niveau international", le ministre a rappelé que les inscriptions pour la participation au programme sont toujours ouvertes via le site électronique asef.dz.

Cet événement intervient, selon le communiqué, dans le cadre "de l'engagement du ministère à soutenir l'innovation et à renforcer les capacités compétitives des startups algériennes, pour leur donner un écho international, et ce, à travers des opportunités de formation et de développement dans les marchés internationaux les plus développés".

Ghaza, un enfer sur terre pour un million d'enfants, selon l'Unicef

Ghaza est devenue un véritable "enfer sur terre" pour un million d'enfants, a alerté vendredi l'Unicef, dénonçant l'ampleur des souffrances infligées aux plus jeunes dans ce territoire palestinien.

James Elder, porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance, a déclaré lors d'un point de presse à Genève que plus de 14 100 enfants sont tombés en martyr depuis le 7 octobre 2023. Environ 35 à 40 enfants sont tombés en martyr chaque jour, a précisé Elder, tout en rappelant que de nombreux corps restent sous les débris, dans une bande de Ghaza déjà ravagée par les frappes aériennes et les combats menés par les forces d'occupation sioniste. Il a dépeint une situation désespérée, les enfants n'ont



aucun refuge sûr, pas même dans les écoles, les hôpitaux ou les camps de réfugiés. "Les enfants et leurs familles ne sont en sécurité nulle part", a-t-il averti, soulignant que la vie à Ghaza est marquée par une insécurité omniprésente et des privations généralisées qui frappent tous les secteurs de la population.

Déjà en octobre dernier, l'Unicef avait averti que Ghaza était devenue "un cimetière pour des milliers d'enfants". Deux mois plus tard, l'organisation avait désigné ce territoire assiégé comme "l'endroit le plus dangereux au monde pour un enfant". La situation n'a fait qu'empirer depuis, souligne Elder, parlant d'un "déjà-vu",

mais avec des aspects "encore plus sombres". Alors que la guerre continue de dévaster Ghaza, l'Unicef appelle à une action urgente pour protéger les enfants et garantir un accès humanitaire immédiat à ceux qui souffrent de blessures, de traumatismes et de graves pénuries. Depuis le 7 octobre 2023, plus de 42 000 personnes sont tombées en martyr, principalement des enfants et des femmes, et plus de 99 000 autres ont été blessées, selon les autorités sanitaires palestiniennes. L'agression des forces sionistes a déplacé la quasi-totalité de la population du territoire dans le cadre d'un blocus permanent qui a entraîné de graves pénuries de nourriture, d'eau potable et de médicaments. Depuis le 23 septembre, l'entité sioniste a également lancé des frappes aériennes massives et meurtrières à travers le Liban, provoquant le déplacement de plus de 1,34 million de personnes.

WSRW salue l'inclusion dans le rapport de Guterres d'une référence au pillage des ressources du Sahara occidental

L'Observatoire international Western Sahara Resource Watch (WSRW) a salué, vendredi, l'inclusion dans le dernier rapport du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, sur la situation concernant le Sahara occidental, d'une référence au pillage des ressources naturelles de ce territoire par le Maroc, exhortant le chef de l'ONU à relier ce pillage à "l'impossibilité actuelle de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination".

"Nous saluons l'inclusion dans le rapport 2024 du Secrétaire général de l'ONU d'une référence à la confiscation par le Maroc des ressources naturelles du Sahara occidental occupé, un élément essentiel de la stratégie du Maroc pour ancrer son occupation", a déclaré Sara Eyckmans de WSRW. L'Observatoire a affirmé, en effet, que "pour la première fois depuis des années, une phrase relativement forte a été incluse sur l'utilisation des ressources naturelles du territoire". "Des informations font état de l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental sans véritable consultation ni participation des communautés concernées. Selon ces sources, les investissements privilégient souvent des intérêts qui ne répondent pas aux besoins de la population locale sahraouie, exacerbent les disparités économiques et empêchent le développement équitable pour tous les

Sahraouis", a souligné le chef de l'ONU dans son rapport sur la situation concernant le Sahara occidental, distribué aux membres du Conseil de sécurité, réunis mercredi dernier à huis clos. Dans une perspective d'avenir, l'Observatoire demande au Secrétaire général de l'ONU de "relier plus vigoureusement le pillage à l'impossibilité actuelle de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, qui reste le principe fondamental du processus de paix de l'ONU", a ajouté Sara Eyckmans. En 2023, Western Sahara Resource Watch avait écrit au chef de l'ONU pour demander une référence au pillage du territoire qui tient compte du fait que le Maroc n'a pas le droit d'y développer des infrastructures, ni d'utiliser ses ressources. L'Observatoire s'est félicité, en outre, "d'autres références intéressantes" dans le dernier rapport d'Antonio Guterres, citant à ce titre, la protestation du Front Polisario auprès du Secrétaire général de l'ONU contre des "spoliations (par le gouvernement d'occupation marocain) de terres et de biens dans le territoire situé à l'ouest du mur de sable" et que "le Maroc avait confisqué des terres et des biens appartenant à des civils sahraouis et démolit des maisons". L'ONG a accueilli également avec satisfaction la référence au groupe de prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik, rele-

vant que le rapport de Guterres a consacré "une longue section" à ce groupe, dont les militants ont été arrêtés en 2010. Le SG de l'ONU a souligné dans son rapport que les membres du groupe Gdeim Izik ont continué d'être "dispersés et détenus dans des prisons en dehors du Sahara occidental, où ils purgent de longues peines d'emprisonnement", rappelant que le Groupe de travail sur la détention arbitraire a affirmé que l'emprisonnement de 18 membres dudit groupe constituait "une détention arbitraire".

L'Assemblée générale de l'ONU: la 4e commission adopte une décision réaffirmant le statut juridique du Sahara occidental

La 4e commission de l'Assemblée générale (AG) des Nations Unies, chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation a adopté, jeudi soir lors de sa 79e session de haut niveau, une décision sans vote sur le Sahara Occidental, en se référant à la clause liée à l'exécution de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés. La commission a pris acte du rapport du secrétaire général de l'ONU en date du 24 juillet 2024 soumis à la présente session de l'AG, dans lequel il a affirmé que la 4e commission relevant de l'AG et le comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'exécution de la Déclaration sur

l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés (comité des 24), abordent la question du Sahara Occidental comme une question de décolonisation. La commission rappelle toutes les décisions de l'AG et du Conseil de sécurité international sur le Sahara Occidental, y compris la décision du Conseil de sécurité N 690 (1991) du 29 avril 1991. Dans sa décision, la commission réaffirme le droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies et à la décision N 1514 de l'AG du 14 décembre 1960 relative à la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés.

Aussi, a-t-elle souligné la responsabilité des Nations Unies envers le peuple du Sahara occidental, exhortant le comité des 24 à poursuivre l'examen de la situation au Sahara occidental, en tant que territoire à décoloniser, et de soumettre un rapport y afférent lors de la 80e session de l'AG.

Elle a également appelé le SG à soumettre un rapport sur la mise en œuvre de cette décision à l'Assemblée Générale lors de sa prochaine session. Dans une déclaration aux médias, le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et coordonnateur avec la MINURSO, Sidi Mohammed Ammar a souligné que la résolution

adoptée par la 4e Commission "réaffirme, comme chaque année, le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations unies et à la résolution 1514 de l'Assemblée générale, relative à la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés".

147La réaffirmation par la 4e Commission du cadre juridique de la question du Sahara occidental en tant que question de décolonisation, et de la responsabilité de l'instance onusienne envers le peuple sahraoui, "constitue une réponse forte et claire aux tentatives de l'Etat occupant marocain visant à altérer la nature juridique de la question sahraouie par la répétition des mêmes mensonges et allégations fallacieuses, en faisant appel à des mercenaires pour relayer sa propagande coloniale devant la quatrième Commission.", a-t-il soutenu. Cela constitue "une réponse claire" aux positions de certaines parties soutenant l'occupant marocain et sa politique expansionniste, ainsi qu'aux tentatives visant à porter atteinte au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, à sa souveraineté permanente sur ses ressources naturelles ainsi qu'au respect de l'intégrité territoriale de son territoire, a-t-il ajouté.

R. I. / Agences

Une délégation de la FIFA inspecte les installations sportives en Algérie



Une délégation de la Fédération internationale de football association (FIFA) s'est rendue hier jeudi à la ville de Tlemcen pour évaluer l'avancement des travaux du nouveau centre technique régional, situé sur le plateau de Lalla Setti, comme l'a annoncé la Fédération algérienne de football.

La délégation, arrivée mercredi en Algérie, représente le Bureau régional de développement de la FIFA et est

composée de Mme Fatou Benito B Ndiaye et Davis Ndayesenga. Ils étaient accompagnés dans cette mission par le secrétaire général de la Fédération algérienne de football, (FAF) Nadhir Bouznad, ajoute la même source.

Un centre technique haut standing

Il convient de noter que les travaux de construction du centre technique régional de Tlemcen ont atteint un stade avancé, atteignant 95 pour cent, après leur récente reprise.

Le centre comprend deux bâtiments d'hébergement, un pour les universitaires et un autre pour les invités, et

deux autres bâtiments, l'un administratif et l'autre médical, qui comprennent un centre de traitement et un autre de récupération, une salle multisports couverte, ainsi qu'un deux- salle de renforcement musculaire de l'histoire, qui sont toutes prêtes.

Le projet comprend également la réalisation de trois champs de formation répondant aux normes et de deux autres petits.

Il est à noter que le projet, financé par le programme « FIFA-4WARD », a connu quelques perturbations en raison de la pandémie de Corona, puisqu'il a été arrêté à plusieurs reprises.

MCA- O. Akbou le 24 octobre au stade du 5-juillet

Le match MC Alger-Olympique Akbou, comptant pour la 6e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, se jouera le jeudi 24 octobre au stade du 5-juillet d'Alger. Ce match est délocalisé au stade du 5-Juillet en raison de la fermeture temporaire du nouveau ancre du MCA, le stade Ali Ammar dit Ali la Pointe de Douera, nouveau fief du club algérois pour des travaux de remise à niveau (pose de nouveaux sièges et pelouse, NDLR), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), ce jeudi sur son site officiel.

Le « Doyen » a reçu le MC Oran (1-0), vendredi dernier au stade Nelson-Mandela de Baraki, dans le cadre de la 4e journée de la compétition. Cette 6e journée débutera ainsi le jeudi 24 octobre, et se poursuivra le vendredi 25 octobre, avec quatre matchs au menu, dont le derby de l'Est entre le CS Constantine et l'ES Sétif, alors que trois matchs sont programmés le samedi 26 octobre. Au terme de la 4e journée, le MCA occupe la position de dauphin (8 pts), à un point derrière l'Olympique Akbou, leader provisoire avec 9 unités.



Hamza Yacine et Riahi Anas remportent le 1^{er} tour de cyclisme à Tlemcen



Les cyclistes Hamza Yacine et Riahi Anas ont remporté le « contre-la-montre individuel » comptant pour la 1e tour de cyclisme à Tlemcen, joué, jeudi après-midi sur 17 km entre les communes de Sebdou et d'El Gor.

Hamza Yacine, de Madar Pro Cycling Team chez les seniors, a parcouru les 17 km de la course en 22'58 », devant ses coéquipiers du même club Mansouri Hamza avec un chrono de 23'04 » sec et Nehari Mohamed Amine en 23'31 ». En junior, sur la distance de 12 km, la palme est revenue à Riahi Anes du club Amel El Malah d'Ain Témouchent, qui a bouclé la course en 17'34 », devançant respectivement, Hamzioui Salah de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) avec 18'23 » et Cherhabile Abdelhamid de la FAC avec 18'27 ».

La course sur route de Sebou sur une distance de 140 km

La compétition se poursuit, vendredi, avec l'épreuve de course sur route tour de la ville de Chetouane sur une distance de 131 kilomètres pour les juniors et seniors. La course sur route de Sebou sur une distance de 140 km aura lieu samedi. Elle sillonnera les différentes communes et localités de la daïra de Sebdou, El Aricha, Magoura et Sidi Djillali, selon les organisateurs.

Cette manifestation sera clôturée, dimanche, avec le déroulement de la 4e étape, qui aura lieu au plateau Lella Setti, dans un circuit fermé de 3,4 km en 25 tours pour les juniors et seniors. Cette épreuve sportive de 4 jours, organisée par la fédération algérienne de cyclisme et la Direction de la jeunesse et des sports locale, regroupe plus de 50 cyclistes, issus de 12 clubs.

**NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE
TELLE EST PRISE...**



20h15

TMC

Kim, une adolescente, chute dans l'escalier au lycée. Quand un médecin découvre qu'elle porte des cicatrices antérieures à l'accident, il prévient les enquêteurs. Ceux-ci apprennent que la jeune fille avait envoyé des photos d'elle nue via son téléphone portable à Steve, son petit ami. Pour l'amener à dénoncer l'auteur des violences, le substitut accuse la jeune fille de diffusion de pornographie infantile. Mariska Hargitay (olivia) est au centre de cet épisode noir qui ménage bien le suspense jusqu'au final, surprenant.

**JACK MIMOUN ET LES
SECRETS DE VAL VERDE**



20h10

TF1

Deux ans après avoir survécu seul sur l'île hostile de Val Verde, Jack Mimoun est devenu une star de l'aventure. Il est alors approché par la mystérieuse Aurélie Diaz qui va ramener Jack Mimoun sur Val Verde pour l'entraîner à la recherche de la légendaire Épée du pirate La Buse. Accompagnés de Bruno Quézac, l'ambitieux manager de Jack, et de Jean-Marc Bastos, un mercenaire, les aventuriers vont se lancer dans une incroyable chasse au trésor. Epaulé à la réalisation par Ludovic Colbeau-Justin, Malik Bentaha se fait visiblement plaisir avec ce pastiche de film d'aventures...

DRAGONS 2



20h10

6ter

Au village de Beurk, les hommes vivent en harmonie avec les dragons, qu'ils ont domestiqués. Harold, le fils de Stoïck, chef des Vikings, a du mal à accepter l'idée qu'il pourrait lui succéder un jour à la tête du village. Le jeune homme est toujours le meilleur ami de son dragon Krokmu, qui lui fait parcourir des territoires jamais explorés. C'est au cours d'un de ses vols, en compagnie de son amie Astrid et de son dragon Tempête, qu'ils découvrent un autre village et apprennent que d'autres vikings ont domestiqué des dragons, afin de constituer une puissante armée.

**BROKENWOOD
LA MARIÉE ÉTAIT EN CUIR**



20h10

3

Le mariage de Gavin Murphy tourne au drame lorsqu'il périt dans un accident de moto. Sa future épouse, Debbie Cusack, appartient aux Mama's Angels, un club de motardes dirigé par sa mère, Mama Sass. La découverte d'un sabotage sur le véhicule oriente naturellement les soupçons vers ces femmes. Cependant, les enquêteurs considèrent l'hypothèse d'un plan plus complexe, visant à la fois l'élimination de Gavin et l'incrimination des Mama's Angels. La quête du mobile de ce stratagème tortueux s'annonce ardue, promettant de multiples rebondissements dans l'investigation.



**LA SELECTION
DE MIDI LIBRE**

HUGO CABRET



20h00

arte

À Paris, dans les années 1930, Hugo Cabret, 12 ans, est orphelin. Il vit derrière les murs de la gare ferroviaire dont il remonte régulièrement les horloges. Le jeune garçon survit en débrobant de la nourriture, au grand dam d'un inspecteur zélé, estropié de la Grande Guerre qui traque les enfants errants pour les placer en institution. Hugo n'a qu'une obsession : réparer le scribe automate légué par son père, dont il est convaincu qu'il détient un message pour lui. Un jour, un marchand de jouets le surprend en train de le voler et lui confisque le carnet.

**OPÉRATION TRUMP :
LES ESPIONS RUSSES À LA CONQUÊTE DE L'AMÉRIQUE**



20h07

5

À quelques mois de l'élection présidentielle américaine, la question de l'influence russe sur la politique des États-Unis, et notamment sur Donald Trump, est de retour dans le débat public. En effet, le milliardaire et ancien président n'a jamais caché son soutien presque inconditionnel envers le Kremlin et Vladimir Poutine. Afin de comprendre les secrets que cache cette étroite relation, des témoignages d'anciens membres du KGB et de la CIA permettent de revenir sur l'histoire de l'espionnage russe envers les États-Unis. Un récit captivant, à l'ambiance digne d'un film d'espionnage, qui cherche à éclaircir...

LE PETIT NICOLAS



20h10

W9

Nicolas mène une existence paisible. Il a des parents qui l'aiment, une bande de chouettes copains avec lesquels il s'amuse bien, et il n'a pas du tout envie que cela change... Mais un jour, Nicolas surprend une conversation entre ses parents qui lui laisse penser que sa mère est enceinte. Il panique alors et imagine le pire : bientôt un petit frère sera là, qui prendra tellement de place que ses parents ne s'occuperont plus de lui. Un divertissement malicieux boosté par ses acteurs en culottes courtes et le duo Valérie Lemercier-Kad Merad.

**LES PETITS MEURTRES
D'AGATHA CHRISTIE**



20h05

Chérie 25

Sybille, une ténébreuse voyante, affirme pouvoir tuer un ennemi à distance en lui jetant un sort. Venue acheter un philtre, Marlène entend des menaces de mort. Swan Laurence ne croit pas aux boules de cristal, mais lorsqu'une jeune fille riche, voisine d'Alice, meurt brutalement, le commissaire est obligé d'admettre que les pouvoirs occultes peuvent parfois tuer. Tandis que Marlène acquiert un philtre pour séduire Laurence, celui-ci peut enfin vivre son amour avec Maillol, la légiste, qui lui tombe dans les bras ; hélas, pas pour longtemps...

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef:
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:26
Dohr	12:32
Asr	15:39
Maghreb	18:05
Icha	19:28

CHANTAGE EXERCÉ PAR LE MAROC SUR LE HCR

L'ALGÉRIE LE REJETTE DANS DES TERMES «CLAIRS ET NON ÉQUIVOQUES»

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies et des organisations internationales à Genève, Rachid Bladehane a rejeté dans des termes «clairs et non équivoques», le chantage exercé par le Maroc sur le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) et les autres agences humanitaires, dénonçant les arguments «fallacieux et sans fondement» dont use ce pays pour bloquer le travail de cette organisation onusienne et «accuser» l'Algérie.

«Je prends la parole, encore une fois, pour rappeler à cette honorable assistance que le Maroc continue, malheureusement, à user, comme d'habitude d'arguments fallacieux et sans fondement pour, à la fois, bloquer le travail du HCR et surtout accuser mon pays dont le seul tort est de soutenir la légalité internationale et d'abriter des réfugiés fuyant la mort et les persécutions», a-t-il souligné lors du vote du budget de cette agence des Nations unies pour l'année 2025.

Il a affirmé, à ce titre, que l'Algérie «rejette, dans des termes clairs et non équivoques, le chantage exercé par le Maroc sur le HCR et les autres agences humanitaires dont notamment le PAM (Programme alimentaire mondial)».

L'ambassadeur Bladehane a relevé, dans ce contexte, que «tous les délégués, ici



présents, ont noté que les accusations, contenues dans le discours de ce pays n'ont aucune relation avec le budget». Le Représentant de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies et des organisations internationales à Genève s'est demandé, à l'occasion, «pourquoi ce pays qui prétend à la «marocanité» du Sahara occidental et de son peuple fait tout pour étrangler cette population, chassée de son

territoire et qui a trouvé refuge en Algérie, en la privant de l'aide et de l'assistance du HCR et des autres agences humanitaires, une assistance dont elle a besoin au même titre que tous les autres réfugiés dans le monde. «Il est inutile de dire que cette attitude de défiance, volontairement obstructionniste au travail du HCR, met en danger toute l'action de cette honorable institution au service des 123 mil-

lions de réfugiés et déplacés dont la majorité se trouve en Afrique», a-t-il averti. Réitérant le soutien et la confiance de l'Algérie au HCR, l'ambassadeur Bladehane a rappelé que «tous les documents élaborés obéissent à la légalité internationale et continueront à l'être à l'avenir». «C'est sur cette base que l'Algérie s'est prononcée en faveur de l'adoption du budget par consensus comme ce fut le cas durant toutes les années écoulées et c'est également pour toutes ces raisons qu'elle votera en faveur de ce même budget destiné à alléger les souffrances des millions de réfugiés et déplacés dans le monde», a-t-il ajouté. Il a assuré que l'Algérie «veillera également à ce que le respect du langage utilisé par les Nations unies soit garanti», et qu'elle «n'acceptera, en aucune manière, toute modification basée sur la politisation arbitraire et la prise en otage de l'action éminemment humanitaire du HCR». Lors de son intervention à la 75e session du Conseil exécutif du HCR organisée à Genève du 14 au 18 octobre, l'ambassadeur Bladehane a encouragé les agences humanitaires internationales et les donateurs à «apporter leur contribution» à la mise en œuvre du plan de soutien aux 173.600 réfugiés sahraouis dans le besoin, rappelle-t-on.

ORAN

12 personnes victimes d'intoxications alimentaires



12 personnes ont été empoisonnées vendredi, dans la commune de Bir Djir, wilaya d'Oran.

La Protection civile a fait savoir que ses unités sont intervenues à quatorze heures trente de l'après-midi (14h30), au niveau du quartier El Yasmine 1, afin de secourir et évacuer 12 personnes souffrant de douleurs abdominales et de vomissements.

Parmi les blessés figurent 9 femmes et 3 enfants, âgés de 5 à 76 ans. L'aide nécessaire leur a été apportée sur place, puis ils ont été évacués à l'établissement hospitalier universitaire Premier Novembre d'Oran et à l'hôpital pédiatrique de Canastel.

PERTURBATION DES VOLS AIR ALGÉRIE

QUELLES SONT LES OPTIONS PROPOSÉES ?

Air Algérie a annoncé des perturbations de ses vols entre le 21 octobre et le 1er novembre 2024, en raison de circonstances imprévues échappant à son contrôle.

Afin de limiter les désagréments pour ses passagers, la compagnie aérienne a prévu quatre solutions adaptées aux besoins des voyageurs, permettant de réorganiser leurs trajets ou d'obtenir un remboursement. Voici les détails sur les options mises en place.

Adaptation des vols pour assurer le confort des passagers

La première option consiste à regrouper les vols annulés avec d'autres trajets existants, notamment sur les liaisons vers la France, où le taux de remplissage des avions reste faible pour certains créneaux.

En fusionnant ces vols, Air Algérie vise à réduire l'attente des passagers et à garantir un départ rapide vers leur destination. Les passagers pourront ainsi voyager plus rapidement tout en bénéficiant d'un trajet confortable.

En complément, des ajustements ont été apportés pour certains horaires de vols. Les vols programmés entre le 21 octobre et le 31 octobre entre 10h00 et 13h00, ainsi que ceux du 1^{er} novembre entre 8h30 et 14h30, sont concernés par ces changements.

Cela permettra de mieux répondre à la demande tout en optimisant l'utilisation

des ressources de la compagnie.

Flexibilité des horaires : avancer ou reporter le vol

Pour les passagers qui ne souhaitent pas prendre part aux vols regroupés, deux autres options sont disponibles : avancer la date de leur vol ou la reporter.

Cette flexibilité permet aux clients de réorganiser leur voyage en fonction de leurs disponibilités et de leurs préférences. Que ce soit pour partir plus tôt ou plus tard, Air Algérie s'engage à faciliter les démarches pour garantir un voyage dans les meilleures conditions.

Ces solutions visent à offrir aux voyageurs une alternative pratique et personnalisée, afin qu'ils puissent adapter leurs plans sans frais supplémentaires.

Remboursement intégral : une garantie de satisfaction

Pour les passagers qui ne trouvent pas satisfaction dans les options proposées, Air Algérie offre la possibilité de se faire rembourser intégralement le prix du billet.

Ce remboursement se fera sans frais ni taxes supplémentaires, une mesure exceptionnelle mise en place pour prendre en compte la gêne occasionnée par ces perturbations indépendantes de la volonté de la compagnie. En plus des ajustements, la compagnie aérienne assure une prise en charge continue de ses clients. Les passagers sont invités à contacter le centre d'appels 24 heures sur 24 via le numéro 3302, ou à se rendre dans les agences commerciales pour plus de précisions.

CUBA ENTIÈREMENT PRIVÉE D'ÉLECTRICITÉ

10 millions d'habitants dans le noir

Cuba tentait vendredi soir de rétablir son système électrique, paralysé par une panne géante qui a plongé dans le noir ses 10 millions d'habitants. «Il n'y aura pas de répit» tant que le service ne sera pas «totalement rétabli», a déclaré vendredi soir le président Miguel Diaz-Canel, lors d'une réunion de crise, retransmise par la télévision d'Etat. Cuba traverse une «urgence énergétique», a-t-il reconnu. «Le système est sans électricité dans tout le pays», après l'arrêt de la centrale thermique Antonio Guiteras, dans le centre-ouest du pays, avait annoncé à la mi-journée à la télévision d'Etat Lazaro Guerra, directeur général de l'électricité au ministère de l'Energie et des mines. M. Guerra a précisé que quand la centrale électrique s'est arrêtée «le système s'est effondré», provoquant une panne géante. A la nuit tombée, les larges avenues de La Havane étaient plongées dans le noir, à l'exception de points de lumière fournis par certains hôtels, hôpitaux et quelques restaurants pouvant faire fonctionner des générateurs, ont rapporté des médias.

Jeudi, le président cubain avait annoncé que Cuba se trouvait en situation d'«urgence énergétique» face aux difficultés pour acheter le combustible nécessaire à l'alimentation de ses centrales, à cause du renforcement de l'embargo que Washington impose à l'île communiste depuis 1962. «C'est une démonstration de plus de tous les problèmes que le blocus nous cause», a-t-il martelé vendredi soir.